



## **AVIS PUBLIC**

### Séance extraordinaire du conseil

Avis public est donné par la présente, par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière, de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité sera tenue le 8 décembre 2022, à 19 h, au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Cette séance vise principalement l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation.

Cet avis est fait conformément aux articles 415 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), ainsi qu'à l'article 956, al.1 du Code municipal du Québec.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 14 novembre 2022.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière